SPORT HIPPIQUE

Concours hippique

Paris, 29 mars. — Aujourd'hui à 3 heures, le journée commence aux courses au trot pour les poulains entiers et hongres et les pouliches nées en France, en 1893, et au prix d'essai pour gentlemen.

En voici les résultats :

Courses au trot : 1er prix, *Perficie*, à M. Moulmet ; 2e, *Parfaneuse*, à M. Farcinal ; 3e, *Phosphori*, à M. Desmoulineaux ; 4e, *Pilt*, à M. Tardière ; 5e, *Parisis*, à M. Moulmet ; 6e, *Premier-Mai*, à M. Guyon ; 7e, *Pristina*, à M. Lalloué ; 8e, *Puritain*, à M. Boulnoy ; 9e, *Pelle-d'Or*, à M. Gaston Péret.

On flot de rubans à *Parata* à MM. Maréchal et Desgenety.

Prix d'essai. — 1er prix *Dahlia*, montée par M. le comte d'Avrincourt ; 2e *Carmaux*, M. Mairesse ; 3e *Merveilleuse*, le comte de Sommières ; 4e *Patrick*, M. Ebeling ; 5e *Rayonnant*, M. Grignon ; 6e *Master Prot*, M. H. Beslon ; 7e *Luline*, M. Carlo de Liocourt ; 8e *Clinker*, M. de la Roberdière.

Des Rois de ruban à *Scorpion*, le comte d'Avrincourt ; *Guerrier*, M. Henri Leclercq ; *Nerce* comte de Suarès d'Aulan.

La séance a fini à 6 heures.

Chronique Régionale

LE CRIME DE ROUBAIX

Le camelot dont nous avons annoncé l'arrestation et la confrontation avec les témoins et les plus mauvais antécédents. Il n'a pu fournir l'emploi de son temps la nuit du crime, et il paraît avéré qu'il se trouvait à Tourcoing ce jour-là et que ce n'est que dans la nuit du 10 au 11 qu'il a couché à Roubaix à la « Clé d'Or ».

Les dispositions honteuses qu'il a faites à plusieurs individus ne laissent aucun doute sur ses mœurs dégoûtantes et il est prouvé que quand il a bu il devient d'une brutalité sans nom.

Il est bien connu à Willems où nous avons eu ces renseignements.

Espérons que la justice saura l'amener à des aveux.

Chronique Locale

ROUBAIX

L'article 1384 du Code civil ET LES INSTITUTEURS

On semble, et à juste titre, très impressionné dans le personnel enseignant de certaines applications sévères de l'article 1384 du Code civil, qui ont été récemment faites à des instituteurs publics. On sait qu'aux termes de cet article ces fonctionnaires sont responsables du dommage causé par leurs élèves pendant le temps que ces derniers sont sous leur surveillance à moins qu'ils ne prouvent qu'ils n'ont pu empêcher le fait dommat lieu à la responsabilité.

Cette disposition de prime abord paraît conforme au droit commun, et n'être que l'expression d'un de ces principes d'équité que le Code a eu pour but de formuler ; mais l'application dans ces derniers temps en est sévère ; et par trop fréquente, et par trop sévère.

Ainsi un jeune enfant cache et apporte en classe une matière explosible déchoire à sa famille ; cette matière cause l'influence d'un choc ou d'un frottement quelconque et blesse grièvement le voisin du petit imprudent ; l'affaire s'instruit et le tribunal déclare l'instituteur civilement responsable du dommage causé et le condamne à des réparations civiles écrasantes et tout à fait hors de proportions avec ses modiques ressources.

Je ne fais que prendre un exemple au hasard parmi tant d'autres où les tribunaux n'ont pas cru devoir remettre que l'instituteur n'avait pu empêcher l'accident survenu, cependant l'instituteur dans l'espèce que je signale n'avait pu prévoir tous les futurs-contingents et n'était autorisé ni par l'usage ni par les convenances à fouiller chacun de ses élèves avant l'entrée en classe pour s'assurer que les poches d'aucun d'eux ne contenaient une menace contre la sûreté des ses voisins, seule précaution qui fut à même de conjurer le danger.

Pour prévenir le retour de telles condamnations, d'autres voudraient modifier le texte de l'article 1384 ; je n'y contredis pas.

Le Code de 1804 en édictant en quelque sorte une présomption légale d'imprudence ou de négligence à la charge des instituteurs toutes les fois que l'école devient le théâtre d'un accident, n'a fait qu'imposer à ceux-ci le degré de responsabilité qui résultait pour eux à cette époque des conditions de l'éducation. Le Code n'était donné qu'à un très petit nombre d'élèves sur qui la surveillance devait être d'autant plus efficace qu'elle était plus limitée ; mais aujourd'hui que la loi a rendu l'enseignement primaire obligatoire, l'instituteur instruit 99 élèves et en surveille jusqu'à 300.

On peut donc dire que si avant la loi de 1882 l'instituteur devait, d'après les probabilités être déclaré responsable en cas d'accident survenu neuf fois sur dix, c'est une situation inverse qui se présente aujourd'hui dans l'ensemble de ceux qui a peuplé les écoles au point d'en rendre la surveillance si difficile et où la proportion présentée se trouve intervertie en ce sens que neuf fois sur dix, il aura été matériellement impossible à l'instituteur de prévenir l'accident dont on lui demande compte, pourquoi, dès lors, n'en rendre systématiquement responsable ?

Il est juste qu'à une situation nouvelle faite à l'instituteur par la loi, corresponde une modification dans le texte de l'article 1384. Elle consisterait, à mon sens, à rayer cette présomption légale de responsabilité qui pèse aujourd'hui encore sur l'instituteur et à dire qu'il ne sera responsable du dommage causé par ses élèves qu'autant qu'il sera prouvé par l'intéressé qu'il aurait pu l'empêcher. La nécessité à laquelle on l'accuse encore d'avoir à établir qu'il n'a rien à se reprocher est une circonstance désavantageuse pour lui comme pour ceux auxquels la loi impose le fardeau de la preuve, l'*onus probandi* comme on dit en droit ; la dispense à priori de toute preuve concédée à son adverse partie est une faveur que rien ne justifie plus.

Faisons donc disparaître de code cette disposition surannée et inique qui préjuge, sauf la preuve contraire, que tout accident survenu dans une école est dû à la négligence ou à l'imprudence de l'instituteur, présomption qui par une présomption contraire plus équitable qui à priori attribuera la responsabilité à l'auteur de l'accident, ou à un fortuite et du même coup, nous aurons fait disparaître cette épée de Damocles toujours suspendue depuis la promulgation de la loi de 1882 sur la tête des plus modestes, mais aussi des plus sûrs soldats du progrès.

L. P.

Roubaix sans tabac

Un fait inouï qui déjà avait produit plusieurs fois se passe en ce moment. Depuis vendredi dernier la plupart des débits de tabacs se trouvent dépourvus de tabac de deuxième zone, c'est-à-dire à trente centimes l'hectog.

Dans la plupart des débits de tabac, c'est en vain qu'on aurait parcouru toutes les bureaux debacs pour s'en procurer un paquet.

A qui attribuer cette pénurie d'une herbe fort prisée du public et d'un si beau rapport pour le trésor ? Est-ce parce que les débits sont taxés et que l'administration des tabacs ne voudrait pas se rendre à cette évidence que Roubaix augmente tous les jours et que par conséquent le taux des débits doit augmenter aussi ?

Dans tous les cas, ce que nous devons enregistrer, c'est le mécontentement des consommateurs de pipe qui, nous affirme-t-on, ont adressé des réclamations à M. le Préfet, pour le prier de ne pas les priver plus longtemps de la douce satisfaction du humer la fumée de tabac à trente centimes.

Les commissaires de police

Roubaix compte certainement à l'heure actuelle plus de 130.000 habitants. Pour maintenir l'ordre et veiller à la sûreté publique nous n'avons que quatre commissariats de police. C'est peu si on songe que Tourcoing qui compte 80.000 habitants en possède trois.

La tache des commissaires de police est vraiment trop grande et le nombre des agents trop restreint, nous n'en avons que 97, c'est-à-dire un peu moins d'un pour 1300 habitants.

Pour une ville frontière c'est peu ; nous croyons que l'administration ferait bien d'ordonner la question et de nous doter de deux commissariats en plus, agrémentés de quelques agents supplémentaires ce qui ne ferait nulle entrave dans le budget et nous permettrait beaucoup les gardiens de la paix surmenés comme à plaisir et déchargerait certains commissaires d'une besogne absolument au-dessus de leurs forces.

Nous faisons remarquer à l'administration municipale que dans l'intérêt même de ses administrés, il serait désirable qu'elle prit les devants d'une réforme qui s'impose et en demandant la création de deux commissariats plutôt que d'attendre que l'administration supérieure en impose davantage, ce qui arriverra avant qu'il soit longtemps.

On vient de voir apparaître aux vitrines de librairies la cinquantième édition du *Manuel Annuaire* de la Santé pour 1896 de F. V. Raspail.

Cinquante ans ! voilà cinquante ans que pour la première fois Raspail fit paraître son Manuel, et malgré la conspiration du silence qui organisèrent les jésuites autour de cette œuvre de vulgarisation, elle n'a cessé, grâce au bon sens des populations, et à la diffusion de l'instruction dans le peuple, de faire des progrès.

Il est intéressant, après un demi-siècle, de mettre sous les yeux des lecteurs de l'*Avenir* ce que Raspail pensait du socialisme en 1846.

Voici ce qu'écrivait alors ce bon et sincère républicain, qui était aussi un vrai et sincère « socialiste. »

Le socialisme, disait Raspail, n'est pas un parti, car tout parti finit par engendrer une coterie qui l'exploite ; et toute coterie veut trouver.

La monarchie est fille d'une coterie, le socialisme est fils de la fraternité.

Le socialisme n'est pas une opinion arrêtée à tout jamais ; une opinion est un dogme qui exige une aveugle croyance ; le socialisme raisonne et ne croit pas.

Le socialisme n'est pas un mystère et un axiome qui roule sur un point, et exclut tous les autres, un système qui se rapporte à des faits circonscrits et non à un vaste et immense ensemble.

Le socialisme n'implore pas une unité de croyance telle que quelque socialiste voit forcé d'adopter la même manière de voir.

Le socialisme est l'étude incessante et désintéressée de tout ce qui peut améliorer l'état moral et physique de l'humanité.

Le socialisme est le progrès, immense comme la nature, intuitif comme le dévouement, son *alpha* est au fond du berceau, son *omega* est dans l'éternité des âges.

On lui demande : Que voulez-vous ?

Il répond : Tout ce qui est bien.

On ajoute : Mais vous ne pouvez pas tout faire à la fois.

Il répond : Commencez toujours à faire quelque chose ; on est bien avancé déjà dès qu'on a commencé.

Si Raspail revenait au monde, il verrait qu'en a commencé ; il déplorerait peut-être que quelques-uns veuillent aller trop vite, mais confiant dans le bon sens de la nation, il serait aussi avec les progressistes.

C. D.

Une tentative de viol

Le n° 2 de la rue Marquisat a plusieurs appartements qui sont loués à diverses personnes. Ainsi, le premier étage est habité par les époux Philippe Demarque, le second par un second étage par une jeune fille, Julie Decorte, âgée de 45 ans.

Hier, vers 7 heures ½ du matin, Philippe Demarque qui a un fort caprice pour Julie Decorte, quitta furtivement son appartement et se rendit chez cette dernière, qui dormait encore d'un profond sommeil.

Réveillée en sursaut, par les attouchements obcènes de Demarque, la jeune fille appela à l'aide.

Ses cris furent entendus par des voisins qui s'emparèrent de l'ignoble individu et le conduisirent au dépôt du 2e arrondissement où il a été écroué.

Un accident aux tramways électriques

Dimanche matin, à l'arrivée des premiers tramways sur la Grand'Place, un car a sauté hors des rails, par suite du mauvais état des aiguilles que l'on répare en ce moment.

Le car n'a pu rétrograder sur les rails que vers dix heures. Par suite, un retard assez considérable s'est produit dans le service.

Le recensement

Dans la journée d'hier, les feuilles de recensement ont commencé à être relevées dans tous les quartiers de la ville.

Les opérations continueront aujourd'hui.

Le match de Football

Le grand match de Football, entre le Football-club Brugeois et le « Racing-Club » Roubaisien a eu lieu hier après-midi sur le champ de courses de Waitrelos.

Roubaix a gagné par trois points contre un à Bruges.

Quoique le terrain ne fut pas favorable par suite des pluies, la partie a été menée rondement.

Roubaix a montré plus de combinaison dans son jeu qu'il y a deux mois, le coup de pied est bon. Les nouveaux joueurs unis pour eux que pour tous et avec beaucoup de science.

La partie commencée à 3 heures ½ s'est faite en deux engagements qui ont duré chacun 35 minutes.

Il y a eu une intervalle de cinq minutes entre chaque engagement.

Deux joueurs Brugeois se sont blessés légèrement au pied. Malgré le mauvais temps, une foule nombreuse était présente. Elle a chaleureusement applaudi les vainqueurs.

Club de Méli-Mélo

Le club des *Méli-Mélo*, ayant musique en tête et drapeau, a fait hier après-midi une sagée en ville.

La Société a successivement parcouru le boulevard Gambetta, la place de la Liberté, la Grande-Rue, les rues du Collège, de Blanchemaille, de la Gare et rue Neuve. Elle est rentrée à son local vers six heures.

THÉ CHAMBARD
LE PLUS AGRÉABLE DES PURGATIFS

Maladies de la peau

Dartres, Ulcères, Eczémas, Vices du sang sont guéris en peu de temps par le traitement **Dépuratif Mexicain** du Docteur **Jackson**, remède agréable à prendre, ne fatiguant pas l'estomac et moins coûteux que tous les autres. Voir aux étalages de la **pharmacie Couvreur** la description des toutes les maladies guéries par ce traitement réputé. — Pour tous renseignements s'adresser PHARMACIE COUVREUR, Roubaix.

GALERIES DOISNEL *Voir aux annonces.*
Nombreuses *offres d'emplois* **importants.**

TOURCOING

Précocité

Enfoncés les marronniers du 20 mars.

Depuis huit jours on peut voir dans la pâture de la ferme Dhalluin à proximité du petit Menin des cerisiers littéralement blancs par suite des fleurs qu'ils portent.

On les croirait couverts de neige. Il reste à savoir s'ils donneront beaucoup de cerises ?

C'est douteux, car si nous avons eu il y a quelques jours un temps véritablement extraordinaire, la température s'est depuis considérablement abaissée.

Et ceux qui se sont trop pressés de quitter leurs vêtements d'hiver, sont obligés de les remettre vivement.

Fête militaire

Nous avions il y a quelques semaines parlé du projet de fête militaire en cours de laquelle il aurait été fait la remise officielle de la médaille coloniale aux titulaires.

Cette fête aété remise à une date ultérieure en raison des opérations du recensement de la population.

Médaille Coloniale

M. Louis Delahaye, café de l'Industrie, place de la Mairie, ex-adjudant au 43e de ligne, a reçu la médaille coloniale (Algérie) à l'issue des opérations du Conseil de révision de vendredi.

Responsabilité entière

La *Croix* voudrait bien décliner la responsabilité de l'échec de la cavalcade pré-étée pour le lundi de Pâques.

Si on l'en croyait-elle ignorait que cette cavalcade devait se faire au profit des vieillards des Petites-Sœurs des pauvres.

Cependant, c'est à la suite d'une correspondance insérée dans la feuille cléricale de jeudi matin et qui se terminait par un passage qui, quoique le comité a définitivement renoncé à poursuivre le but qu'il s'était proposé.

Ce passage s'adressait visiblement aux organisateurs de la cavalcade, et c'est cette invite compromettante qui a tout gâté.

La *Croix* doit donc porter seule l'entière responsabilité de l'avortement.

LANNOY
Café-Restaurant de l'Hôtel-de-Ville

Tout le monde voudra se rendre compte que par suite du changement de propriétaire, l'Hôtel offre actuellement tout le confort désirable.

Table d'hôte — Consommations de 1er choix
CHAMBRES POUR VOYAGEURS

CONSEIL PRÉCIEUX

En faisant une consommation quotidienne et régulière de l'excellent **Vin de BANYULS-TRILLES** *au pout braver les temps froids et humides et éviter bien des maladies.*

Ce délicieux apéritif est, en effet, préparé avec du **vieux vin de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA**. C'est pour cette raison que le corps médical le recommande si chaleureusement.

Expéditions diverses par caisses de 12 ou 25 litres au prix de fr. 2,50 *le litre, pris à Bordeaux contre remboursement.* TRILLES et FILS.

MAUX-D'ESTOMAC Digestions difficiles Digestions douloureuses TOUJOURS GUÉRIES par la POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE du Dr BURGGRAVE

SPECTACLES & CONCERTS

Le Cercle « Union Dramatique Roubaisienne » avait organisé pour hier, dimanche, un grand concert à l'occasion du tirage de la tombola en faveur de ses membres sous les drapeaux.

La société de musique la « Cécilienne » ainsi que le « Club Symphonique » qui prêtaient leur bienveillant concours se sont fait entendre et ont su mériter les applaudissements des assistants.

MM. O. Snapps, Hermès, Vanpouckc, de Lathauwen et Lecoute ont fait merveille chacun dans leur genre.

Le Secret de Pierre, drame patriotique en un acte de MM. Lagrillière-Beauclerc et Paul Cosserat, qui débutait la première fois, a produit une réelle impression sur le public. Nous devons féliciter sincèrement les auteurs de cette interprétation, MM. Georges Lamb, Oscar Snapps, Emile Vanpouckc ; Mlles A. Quettier et C. Lagny.

La soirée s'est terminée par la comédie : *Par le trou de la serrure*, qui a été très applaudie.

Concert de l'Association des anciens élèves de la rue du Bois. — Les anciens élèves de la rue du Bois offraient hier un concert à leurs membres adhérents.

Le programme des mieux composés a obtenu un réglème succès.

On y a applaudi M. Petit, qui a interprété avec beaucoup de talent, « Pensée d'Automne et « Aubade de notre concitoyen Albert Dubamel ; M. Lechantre, violoncelliste de l'orchestre de l'Opéra ; Mlle Desreux, monologiste et notre brouteur local, M. Bouche.

Le de acte du drame en vers de Victor Hugo, *Charlotte Corday*, a clôture cette charmante soirée par un grand honneur, les interpètes, Mmes Chautel, Sterck ; MM. Desmet, Desreux, Corselis.

Programme des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Aujourd'hui 30 mars, à 8 h. précises du soir, dans la salle des fêtes du cafe Industrie, rue Pauvrée, l'Association amicale des Anciens élèves de l'école rue Archimède, offrira à ses membres un grand concert-spectacle, qui promet d'être des plus intéressants.

Salle de l'Hippodrome. — Lundi 30 mars 1896, à heures du soir, grand concert vocal et instrumental offert par la *Fauvette Delattre* à ses membres honoraires.

PROGRAMME

Première Partie

Fanfare Delattre, c. Des cadets de Russie, Sellenick ; b. Fantaisie sur Mignon, Ambroise Thomas, M. Cormerais, air du Chilet, Adam — M. G. Rochier. Se fantaisie de concert, Hermann — Mme Ondart-Savary, air de la Fidélité, Boieldieu, Amb. Thomas — M. J. Watteeuw, pasquilles.

Quinze minutes d'entracte.

Deuxième Partie

MM. G. Roobier et A. Bernard, grande Fantaisie sur Faust pour piano à 4 mains, Gounod — M. Cormerais, Stances de Lachée, Les Dahlias — Jos. Dupeau, concertino pour hasse, si b., Steenebrugge — Mme Ondart-Savary, Villanelle, Dell'Acqua — M. J. Watteeuw.

Accompagnateur, M. Aug. Wasseneva.

Piano à queue de la maison Gaveau.

Etat-Civil de Roubaix
du 29 mars

Naissances — Vanniemenbrike Alphonse, rue du Tourcoing, 76 — De Clercq Marcel, de Naples, rue Demarque, 2 — Retur Thomas, rue Daisis, rue Rogart, 3. — Vandepaite Julien, rue Solférino, rue Hyacinthe, 15 — Delcroix Alphonse, rue Jacquemin, 133 — Levengle Albert, rue de l'Epeule, cour Lepers 12 — Vinck Louis, rue des Vélocipèdes, cour Dalmay, 18 — Lalehaye Gustan, place de l'Abattoir, 15 — Bouvanne Hélène, rue Derbo — Lambrecht Germaine, rue Meyrbeer — Vandeweyne Clémentine, rue des Longues Haies, 136 — Paul Bincq, rue Cornette — Denonne Berthe, rue de l'Ommelet, 34 — Parsis, Palmyre, rue de la Vigne.

Décès. — Julien Seynhaeve, 25 ans, rue du Cartigny, 2 — Albert Prébourg, 32 ans, Grande-Rue, 49 — Jules Lemaire, 4 ans, Hôtel-Dieu.

Publications de mariages. — Entre : Emile Marquette, monteur de cabines à Tourcoing, et Victorine Anastasie, servante rue du Grand-Chemin, 155 — Jean Calle, 28 ans, employé de commerce à Tourcoing, et Marie Vanvaenberghe, 25 ans, violeuse, rue du Flandre, 61 — Valmôte Jean, 21 ans, rattacheur, rue Crouy, 53 et Martha Petit, 21 ans, couturière, rue Monthyon — Jean Desprez Albert, 23 ans, ouvreur de rentes, rue Blanchemaille, 193 et Nys Clémina, 19 ans, sans profession, rue Decrême, 84 — Demarcq Louis, 24 ans, apprêteur, rue de Lannoy et Meurisse Fidéline, 25 ans, piquéuse, rue Pierre de Roubaix, 149 — Provost Jules, 24 ans, rattacheur rue Gros-Saule, 1, et Desprez Montagne, 26 ans, soigneuse, rue Choiseul — Choix Deprecker, 26 ans, tisserand, rue de Cobern et Hubaux Augustine, 25 ans, tisserande, rue de Mouvaux, 7 — Rassiers Gustave, magasinier, rue de Tilleul, 498 — Demeyere Alphonse, 24 ans, chauffeur, rue du Bavai, 34, et Dr Jonghe Zoé, 24 ans, blanchisseuse, rue de Bavai, 56 — Sire Gaston, 35 ans, mécanicien, rue Hubermann, 29 et Hortense Déspréchoq, 38 ans, couvreuse, rue Hubermann, 67.

Gobert Alogtse, 27 ans, employé de commerce rue Saint-Amand, 31 et Leroy Aline, 22 ans, couturière, rue des Filatures, 83 — Martinet Louis, 23 ans, lainier rue Pierre-Ouvrier Marguerite, 21 ans, journalière. — Delfrenne Adolphe, 21 ans, tuniers, à Roubaix, et Dordoue Victorine, 25 ans, marchande de lait à Wasquehal — Thiéry Fernand, 29 ans, employé de commerce à Roubaix et Marie Quénet, 24 ans, sans profession à Reims. — Frédéric Decrasne, 25 ans, tisserand à Roubaix et Joseph Dufour, 24 ans retordeuse à Tourcoing. —Constant Julet, 27 ans, mécanicien, à Roubaix et Bailleul Maria, 31 ans, couturière à Camiaux.

FINANCES

Paris, le 29 mars 1896.

Après le vote du principe de l'impôt sur le revenu et les complications qu'y pouvaient amener, il est fort probable que la semaine où fin ce réaction beaucoup plus accentuée, et le marché n'est pas été soutenu en vue de la liquidation de fin de mois.

Le 3 0/0 clôture relativement soutenu à 101.25.

Le 3 1/2 à 105.75.

Le Crédit Foncier est sans changement appréciable à 652.50.

Ses obligations sont toujours l'objet d'un bon courant de demandes de la petite épargne qui n'ignore pas que toute mesure de réduction du dividende ne fera que consolider la situation des obligataires.

Le Comptoir National d'Escompte reste ferme à 575.

Au moment où nous mettons sous presse les actionnaires de la Société Générale tiennent leur assemblée annuelle.

De l'exposé fait il résulte que les bénéfices de la Société pour 1895 se sont élevés à 2.291.088 fr. 12 auxquels il y a lieu d'ajouter le reliquat du dernier exercice, soit 104.238 fr. 80, ce qui porte le total à répartir à 3.005.326 fr. 92, permettant la répartition d'un dividende de 17.25 par action.

Un acompte de 6.25 ayant été distribué en octobre, le solde de 6.25 sera mis en paiement à partir du premier avril.

Nous reviendrons demain sur cette assemblée.

Le Crédit Lyonnais est très soutenu à 755.

La Robinson Banking termine à 168,75, un peu affectée par le recul momentané des mines d'or.

L'action du Rio Tinto est demandée à 1190, en vue du dividende de 140 francs qui sera proposé à l'assemblée de 16 avril prochain.

Les nombreuses réponses obtenues par le bel Auer sont un témoignage officiel de la réalité et de la supériorité de ses qualités comme appareil d'éclairage.

Mais un témoignage qui a plus de portée est celui du résultat des installations incombustibles de bec Auer qui ont été faites depuis la fondation récente, cependant de la Société.

Les actions de la Compagnie Française de Mines d'Or et d'Exploration sont à 129.

Cette Compagnie tient des pouvoirs à la disposition des actionnaires qui désirent en faire représenter gratuitement par elle à l'assemblée de la Chimes West qui aura lieu à Johannesburg le 27 avril.

La Société Générale des Assurances Agricoles, dont la moyenne annuelle des capitaux assurés dépasse 200 millions, vient de mettre à 105 Traites recherchées par l'épargne, car elles rapportent 5 0/0.

La part Compagnie Nationale des Mines de France clôture à 25.50.

L'action North Rand Mines entraînant un marché animé de 28.75 à 30.

L'action Total Gold Extraction fait à 35.

Chemins Français un peu plus faibles.

Avis aux bonnes Ménagères

Voulez-vous du fin beurre de table, prenez celui de la laiterie **La Normandie**, qui arrive trois fois les jours dans toutes les bonnes épiceries. Ce beurre est exquis ; il est garanti pur, et malgré sa renommée, il est toujours vendu à un prix raisonnable.

Pour la vente en gros, s'adresser au Dépôt principal, 101, rue de Sébastopol.

Vous trouverez à cette même adresse un excellent beurre demi-sel absolument garanti pur au prix de 1 fr. le kil. Ce beurre demi-sel est tout recommandé pour la bonne cuisine.

GUÉRISON EN QUELQUES JOURS
D'APPLICATION
des **Boutons, Démangeaisons, Rougeur Dartres, Eczémas Acné, Plaies, Ulcères, Maladies du cuir chevelu** etc., etc., par la
PATE DÉPURATOR
est le remède le plus **populaire** pour le traitement des maladies de la peau.
Dépôt général : Phie **DIDRY**, *Roubaix, 7, Nouvelle-Digue.*
Phie **DECREME**, *Pl. St Jacques.*
Prix : **1,50**
PATE DÉPURATOR

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison
J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. — Versement, Conversion.
Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations

MAISON DU TAPIS
7, Rue du Vieil-Abreuvoir
ROUBAIX
Le plus grand choix
Ameublements
Tentures
Linoléum
Carpettes
Moquettes
Objets de la Chine et du Japon
POUR CADEAUX

BAINS ROUBAISIENS
rue Pierre-Motte
École de Natation à Eau chaude
D'HIVER ET D'ÉTÉ
Dimanche, lundi, mardi, jeudi, samedi : Hommes.
Mercredi, vendredi : Dames.
Entrée **0** fr. **50**, *donnant droit au linge, à la cabine pour se déshabiller, aux salles de vapeur, de sudation et de douches, et au bain de natation.*
Bains de Baignoires. Bains à domicile
Douches. Lavabos.
Hydrothérapie complète. Bain Turc.
Massage

MAISON 1890 **HERNIES** CONFIANCE et discrétion
M. J. Barbry spécialiste bandagiste, 11, rue du Bois, 11, Roubaix, est arrivé aujourd'hui à perfectionner ses appareils à ressort qui garantit la contention parfaite de toutes les hernies plus facilement qu'avec les anciens bandages les plus puissants.
Nombreuses attestations de nombreux docteurs, communiquées aux personnes blessées ainsi que les témoignages de satisfaction des clients reconnaissants.
Il prie le public intéressé de ne pas confondre **sa Nouvelle ceinture herniaire coulisse perfectionnée breveté S. G. D. G.** avec les anciens bandages et nulle **dite Ceinture herniaires sans ressort d'acier** qui ne sont tout au plus que des bandages de nuit.
Au dehors de l'opération toujours longue et plus ou moins dangereuse il n'y a de guérison pour les sujets jeunes et vigoureux que par la contention parfaite.
Tout blessé est prié de se représenter quelque *jours après* l'application afin de pouvoir juger si l'appareil lui offre une sécurité absolue.
Bandages à ressort élastique et spéciaux et Bandages de fatigues pour les ouvriers. Bas à varices et ceintures sur mesure. Prix très modérés. — Entier toute confusion.
Bien demander **M. J. Barbry**, 11, rue du Bois, 11, Roubaix.
Fermé dimanches et fêtes à midi précis.

Le Gérant : E. DUGARDIN

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 18

LE
TOURBILLON
PAR
Jules de Gastyne

PREMIÈRE PARTIE

Elle aurait quitté l'hôtel assistât, même sans regret, même sans savoir où aller, si elle n'avait pas craint, en s'éloignant de Paul, de ne plus le revoir. Le jeune homme ne pouvait pas l'engloutir dans le vide, le vertige, dans la réprobation qu'il avait conçue pour le meurtrier. Peut-être aurait-il pitié d'elle, peut-être l'aimerait-il.

Chaque matin et chaque soir elle restait à sa fenêtre, guettant sa sortie ou sa rentrée, et repaissait ses yeux de sa vue. Il ne paraissait pas faire de visites et ne sortait mer vie assez en dehors, disait souvent en ville, rentrait tard, à la sortie sans doute des théâtres. Quelle que fût l'heure, elle était là, le visage collé à la vitre. Elle le voyait descendre de voiture à vue d'œil. Ses yeux avaient des fixités effrayantes, comme s'ils se fixaient sur quelque terrible vision.

Pourtant Micheline, qui avait été pendant quelques jours froide et méprisante, avait tout à coup changé de tactique. Elle se montrait empressée, presque aimable, car un plan avait germé dans son cerveau. Désespérant de toucher le cœur de Paul par la seule force de ses attraits, elle avait songé à l'attirer à elle par l'intérêt. Elle n'ignorait pas que Paul n'avait aucune fortune et que l'oncle Antonin était fort riche... Plusieurs fois elle avait entendu son père, dans ses accès de fureur contre André et son père...

— Ils n'auront rien ! rien !...

Il avait dans l'idée de déshériter ses parents ! Mais à qui allait-il laisser ses millions ?

Micheline rêvait, avec Paul, la plus proche parente de cet oncle avant qu'il ait un autre neveu ! Pendant ses heures de souffrance, le meurtrier trouvait toujours près lui, attentive, empressée, Micheline, la fille de l'homme qu'il avait tué...

Malgré la sécheresse de sa nature, il se prit pour elle d'une véritable amitié et lui dit, un jour, dans un moment d'expansion :

— Ce n'est toi qui aurai tout !...

La jeune fille réprima un tressaillement de joie et demanda, comme si elle ne comprenait pas :

— Tout quoi ? mon oncle !

— Ma fortune donc... Je ne veux rien laisser à ce misérable Paul, rien, rien ! ajouta-t-il les yeux dilatés par la colère. Et je suis riche, fillette... je suis riche, plus riche qu'on ne le croit... J'ai des millions !

Les yeux de Micheline lancèrent des flammes...

— Je le montrerai tout cela un jour, poursuivit le vieillard, car je ne veux pas qu'on te roie... je veux que tu sies tout.

— Oh ! fit hypocritement la jeune fille, ne pensez donc pas à cela, mon oncle. Vous nous enterrerez tous.

C'est alors qu'elle pensa à mêler aux aliments de son oncle quelques doses légères de poison. Pour amoindrir ses propres yeux l'horreur de son crime, elle se disait que l'oncle Antonin était un misérable ne méritant aucune pitié et qu'elle vengeait son père.

En même temps, elle redoublait ostensiblement de soins et d'attentions pour l'homme qu'elle tuait en secret.

Les effets de crime ne tardèrent pas à se faire sentir... Bientôt l'oncle Antonin sentit à l'estomac de telles brûlures qu'il resta des nuits entières assis sur son lit sans pouvoir dormir et dégérer les aliments qui l'avaient pris.

Il consulta un médecin qui décla l'estomac fatigué et ordonna une médication anodine qui ne produisit décemment aucun effet.

Pendant ses heures de souffrance, le meurtrier trouvait toujours près lui, attentive, empressée, Micheline, la fille de l'homme qu'il avait tué...

Malgré la sécheresse de sa nature, il se prit pour elle d'une véritable amitié et lui dit, un jour, dans un moment d'expansion :

— Ce n'est toi qui aurai tout !...

La jeune fille réprima un tressaillement de joie et demanda, comme si elle ne comprenait pas :

— Tout quoi ? mon oncle !

— Ma fortune donc... Je ne veux rien laisser à ce misérable Paul, rien, rien ! ajouta-t-il les yeux dilatés par la colère. Et je suis riche, fillette... je suis riche, plus riche qu'on ne le croit... J'ai des millions !

Les yeux de Micheline lancèrent des flammes...

— Je le montrerai tout cela un jour, poursuivit le vieillard, car je ne veux pas qu'on te roie... je veux que tu sies tout.

— Oh ! fit hypocritement la jeune fille, ne pensez donc pas à cela, mon oncle. Vous nous enterrerez tous.

— Moi ? s'écria le vieillard. Et ne vois-tu donc pas comme je m'affaiblis tous les jours.

Il mit la main sur son estomac qui le brûlait.

— Rien ne passe plus là, dit-il, rien. Et quand rien ne passe plus...

Micheline essaya de le réconforter par quelques bonnes paroles, mais il secoua tristement la tête.

— C'est fini, va, dit-il, la carcasse est épuisée. Je n'en ai plus pour longtemps...

Micheline dissimula son contentement et se dit :

— J'ai réussi ! Paul sera à moi !...

C'est précisément à ce moment qu'éclata, comme un coup de foudre, une nouvelle qui brisa le cœur de Micheline.

Paul allait se marier.

Il aimait une jeune fille sans fortune, la fille d'un employé de l'Assistance publique.

Qui aurait vu la jeune fille quand elle apprit cette nouvelle eut été effrayé de la mélancholie, de la rage distillée par ses yeux sombres, de la pâleur de ses lèvres minces, d'à la palpitation de toute de son corps.

Elle ne voulait pas croire à ce désastre, à cet écroulement de toutes ses espérances, de tous ses rêves.

Il fallait qu'elle en eût la confirmation de la bouche même de son oncle. Elle l'attendit une nuit jusqu'à une heure du matin, et quand elle le vit rentrer dans son appartement elle courut de quitter sa fiancée, elle passa par la porte de communication et se trouva en haut de l'escalier de Paul au moment même où celui-ci y arrivait.

Elle avait la pâleur d'un spectre et ses yeux brillaient comme des braises. Elle était vêtue d'un peignoir blanc jeté à la hâte, qui laissait à découvert ses bras, qu'elle avait jolis, et l'attache de ses épaules.

En l'apercevant, Paul, qui montait son escalier la tête baissée, les yeux tout pleins de la vision de l'aimée, ayant encore à l'oreille les caresses de ses voix, Paul fit un crrrpe un bond formidable.

— Vous ! fit-il. Qu'est-ce qu'il y a ? Est-ce que vous êtes ?

— Votre oncle est toujours le même, dit Micheline, mais j'ai besoin de vous parler.

— A moi ? Et à cette heure ? fit Paul, stupéfait.

Il leva la lumière qu'il tenait à la main et dit :

— Suivez-moi !

Et il entraîna sa cousine dans un petit salon situé au premier étage. La jeune fille tremblait de tous ses membres. Le seul regard qu'elle avait pu jeter à la dérobée sur Paul avait mis le feu dans ses veines...

XIV

Elle se serait jetée à ses pieds, traînée sur le tapis devant lui en criant :

— Marche sur moi... Ecrase-moi, mais aime-moi !...

Il n'y avait dans le regard du jeune homme que de la stupeur... On devinait qu'il se disait :

— Qu'est-ce qu'elle me veut ?

Il alla chercher un siège, l'apporta à Micheline et dit :

— Je vous écoute.

Il resta debout, pour indiquer qu'il n'avait que qu